



# Bourse d'entraide

- 
- 
- |
- 

## Bienvenue sur la Bourse d'entraide COVID-19 de la CCI de l'Ain

**Cet espace a pour objectif la mise en relation, entre entreprises, pour favoriser les coopérations BtoB afin de préserver l'activité économique : ?** Vous recherchez un sous-traitant ? vous proposez vos services / vos produits ?

- Présentez votre demande ou votre offre (via le formulaire ci-dessous) : [Soumettre votre demande/offre](#)
- Consultez en ligne les demandes et les offres :
  - [Les demandes](#)
  - [Les offres](#)

**Parcourez par thématiques : vous pouvez aussi utiliser le moteur de recherche du site si vous avez une requête particulière pour voir si cela est référencé dans la bourse d'entraide.**

- Equipements de protection individuelle (EPI) : des initiatives aindinoises existent en proximité
  - [Masques](#)
  - [Visières](#)
  - [Gel](#)

[Plus d'informations sur les EPI](#) notamment les différentes typologies de masques

## Charte d'utilisation

Dans le cadre de sa bourse d'entraide, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain présente les **demandes et les offres des entreprises de l'Ain susceptibles d'apporter une contribution à d'autres entreprises** sur tous les sujets (transport, personnels, matière première...) , pendant la période de crise sanitaire liée au Covid-19.

Une fiche descriptive permet aux entreprises de communiquer à la Chambre les informations nécessaires. Cette fiche comporte des rubriques qui doivent obligatoirement être renseignées pour que le projet soit pris en compte. Les informations communiquées sont données sous la seule responsabilité de l'entreprise.

Les demandes/offres mises en ligne doivent concerner le département de l'Ain, soit parce qu'elles sont portées par des entreprises inscrites au RCS de l'Ain soit parce qu'ils se déroulent dans l'Ain.

La bourse d'entraide ouverte par la CCI de l'Ain a pour seule ambition de permettre aux entreprises de faire connaître leurs besoins et de trouver des personnes susceptibles de leur apporter un concours dans la réalisation de cette demande. Elle n'intervient en aucune manière dans la conclusion des relations entre les entreprises, et décline toute responsabilité quant à l'aboutissement ou non de la demande présentée.

Ces données sont destinées à faciliter la mise en relation entre entreprises et ne seront transmises à des tiers sous aucun autre motif. Conformément à la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, en particulier le règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la CCI de l'Ain : 1 rue Joseph Bernier - CS 60048 - 01002 Bourg-en-Bresse Cedex | [cci@ain.cci.fr](mailto:cci@ain.cci.fr)

### **Contactez la CCI de l'Ain**

Tél. : 04.74.32.13.00

[cci@ain.cci.fr](mailto:cci@ain.cci.fr)

**URL source:** <https://www.ain.cci.fr/covid-19-recommandations/bourse-dentraide>